

Enquête publique

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque
au lieu-dit « Brandes de la carrière »
sur la commune de Saint Benoît du Sault

DOCUMENTS ANNEXES
au rapport du commissaire enquêteur

**

Michel FOISEL
Commissaire enquêteur

Objet : Procès-verbal de synthèse .

Enquête publique concernant la centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Brande de la Carrière » à SAINT BENOÎT DU SAULT.

- Transmission des observations au porteur de projet
- Questions du commissaire enquêteur.

**Michel Foisel
Commissaire enquêteur**

Monsieur^à *Julien* **PENOT**.....
Représentant la Société Qair

Monsieur,

Le 10 octobre 2023

Je vous transmets ci-joint, en main-propre :

- 1°) la photocopie du registre d'enquête ;
- 2°) sur support papier, copie de l'ensemble des observations déposées sur le site dédié de la préfecture de l'Indre.(avec une mise en exergue de certains passages) ;
- 3°) un tableau faisant la synthèse de l'ensemble des observations reçues.

En application des dispositions de l'article 4 de l'arrêté préfectoral N° 36-2023-07-27-00001 du 27 juillet 2023, vous **disposez d'un délai de 15 jours, à compter de ce jour pour produire vos observations.**

Je vous prie, par ailleurs, de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Quelles questions ont été posées par les membres du conseil municipal de Saint Benoît du Sault lors de la présentation du projet faite avant le conseil municipal du 22 septembre 2023 ?
- En quoi ont consisté vos « présentations du projet en mairie fin 2021 et juillet 2023 » ?
- En quoi a consisté « la présentation à Mr. Le Maire en avril 2023 » ?
- Où en est la discussion avec le propriétaire riverain concernant le deuxième accès demandé par le SDIS ?
- Quelles mesures seront mises en œuvre concernant la végétation sous les panneaux pour lutter contre les risques d'incendie ?

Avec l'expression de ma considération distinguée.

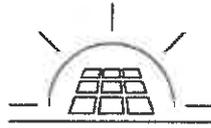
Le représentant de Qair, porteur de projet

Michel FOISEL

Julien PENOT

le 10/10/2023





PROJET
PHOTOVOLTAÏQUE
SAINT-BENOÎT-DU-SAULT



Accélérer la transition énergétique
en valorisant l'énergie solaire

INVITATION

Nous vous invitons à venir découvrir et poser toutes vos questions sur le projet photovoltaïque développé par la société Qair sur votre commune :

 Le vendredi 22 septembre de 14h à 18h
Le samedi 23 septembre de 9h à 13h

 Salle Labonne
4 rue Grande, 36170 Saint-Benoît-du-Sault

Qair

Arthur Daméié
Chef de Projet
a.dameie@qair.energy
07 64 26 21 37

De : Baptiste SIMON

Envoyé le : mardi 26 septembre 2023 10:47

À : michelfoisel@gmail.com

Cc : Arthur DAMELE

Objet : Récapitulatif Permanences projet solaire de Saint Benoît du Sault

Bonjour Monsieur Foisel,

Pour faire suite à votre demande d'hier voici un rapide récapitulatif des échanges avec les 4 personnes qui sont venues nous rencontrer lors de nos deux demi-journées de permanence, vendredi après-midi et samedi matin.

Deux d'entre elles sont venues le vendredi et deux le samedi, et nous avons passé entre 45 minutes et 1 heure avec chacune d'elle.

1. Une personne avait entendu parler de Qair et est venue nous rencontrer, mais au final plus pour nous parler d'Agrivoltaïsme, un sujet qui l'intéresse, que du projet.
Sur le projet, elle n'a pas émis de remarques négatives
2. Une dame se présentant comme « l'historienne de Saint Benoît du Sault » est venue pour prendre quelques renseignements. Elle avait des a priori négatifs sur l'Agrivoltaïsme et nous avons pu lui en parler un peu, mais comme notre projet n'est pas sur cette thématique, elle n'a pas eu de remarques particulières sur notre dossier
3. Une troisième personne voulait voir plus précisément en quoi consiste le projet, et voir si il n'y avait pas de terres cultivables concernées par le dossier. Il n'a pas émis d'avis négatif sur le dossier, et nous il nous a parlé d'un potentiel projet hydraulique sur la commune, au niveau du pont qui est en travaux
4. Une dernière personne est venu nous rencontrer, pour nous faire part de son opposition à tout type de projets renouvelables, quel qu'il soit, car le problème selon lui est dans le modèle de la société d'aujourd'hui, et il prônait un retour à la nature pour tous, sur un mode de vie de chasseurs-cueilleurs. Nous avons longuement discuté avec lui, mais pas tant du projet au final, il était plutôt venu nous faire part de sa vision de la société que de parler de notre dossier

En espérant que ces éléments vous seront suffisants, sinon n'hésitez pas à revenir vers moi.

En vous souhaitant une excellente fin de semaine.



Baptiste Simon

Responsable Agence de Nantes

Qair France

1-3 rue Jacques Daguerre

44 300 Nantes

M: + 33 (0)6 04 59 99 40

b.simon@qair.energy

www.qair.energy

 **PREFET
DE L'INDRE**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**PROJET D'IMPLANTATION PORTE PAR LA SOCIETE QAIR FRANCE SAS D'UNE
CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL D'UNE SURFACE DE 10 HA AU LIEU-DIT
«BRANDES DE LA CARRIERE», COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DU-SAULT**

Le projet est autorisé par arrêté préfectoral en date du 27 juillet 2023, sous le numéro 2023-00009. Le présent avis d'enquête publique est ouvert du lundi 04 septembre 2023 à 09h00 au jeudi 05 octobre 2023 à 12h00.

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire, ou un autre permis à titre adhésif par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Pour plus de détails, le dossier d'enquête publique est consultable gratuitement sur le site internet de la commune de Saint-Benoît-du-Sault.

Les motifs de recours sont déposés au greffe de la commune de Saint-Benoît-du-Sault, 1 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.

Les observations et propositions écrites sur le projet peuvent également être adressées à Monsieur Michel FOISSE, en son domicile personnel, 10 rue de la République, 37100 SAINT-BENOIT-DU-SAULT.



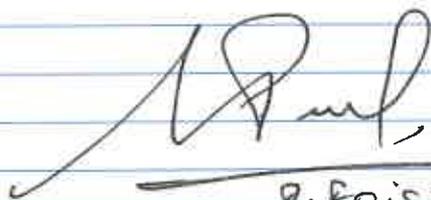


PREMIÈRE JOURNÉE

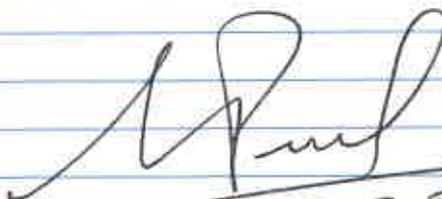
Le 04/09/2023 de 09 heures 00 à 12 heures

Observations de M⁽¹⁾

Ouverture du registre à 09 h 00 le 04/09/23


P. FOISEL

Le commissaire enquêteur n'a reçu aucun visiteur à la première permanence.

 04/09/2023
P. FOISEL

Permanence du mardi 12/09/2023.

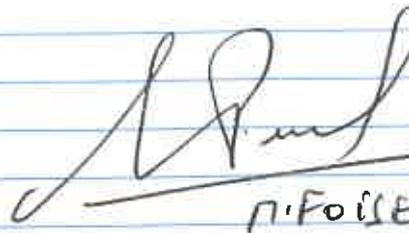
Je saisignai Ulyse Dupont, pour le comité des biens de l'Etat, et pour rendre sa visite qui fut favorable.
Question posée =
Quelle est la proportion d'argent provenant au public? au privé?

Reçu un visiteur qui n'a pas souhaité mettre d'observations en registre et

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

un autre visiteur qui après avoir consulté le dossier a posé la question posée ci-dessus.

fin de permanence à 12h15.

 12/09/2023.
N. FOISEL

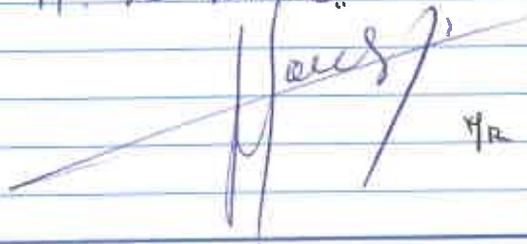
Permanence du mercredi 20/09/2023.

Aucune personne n'a demandé à consulter le dossier.

 20/09/2023.

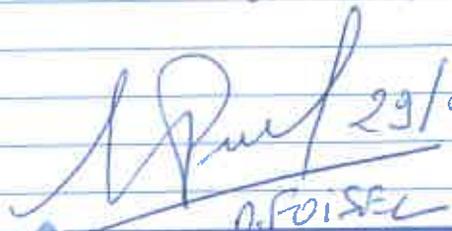
Visite du 28 septembre 2023

Venez ce jour consulter le dossier et échanger avec M. Ko Mame.


M. HARCOUR

Permanence du vendredi 29/09/2023.

Aucune personne n'a demandé à consulter le dossier.

 29/09/2023 -
N. FOISEL



Permanence du jeudi 05/10/2013

Aucune personne n'a demandé à consulter le dossier.

→ Registre clos par le Commissaire enquêteur à 12h00.


M. FOISEL





Qair



Projet photovoltaïque de Saint-Benoît-du-Sault

Conseil Municipal du 22/09/2023



UN PRODUCTEUR INDÉPENDANT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



Qui sommes nous ?

- Créé en 2017, le Groupe Qair est un producteur indépendant spécialisé à 100% dans les énergies renouvelables. Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'origination en passant par le financement et la construction jusqu'à l'exploitation et la fourniture d'énergie.
- Un producteur avec une vision globale et locale: Qair conçoit et met en œuvre des solutions adaptées à chaque territoire. L'expertise Qair repose sur la réussite des projets développés au cours des 30 dernières années.



600 COLLABORATEURS

1,3 GW

Capacité installée mi-2023



116 M€ CA 2022



10 GW

En développement

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



EOLIEN ONSHORE ET OFFSHORE



HYDRO ELECTRICITE PHOTOVOLTAÏQUE



HYDROGENE VENT



VALORISATION DES DECHETS



Notre expertise

de A... Origination et développement

Financement

Construction

Exploitation et maintenance

Démantèlement / Repowering

...à Z

Nos implantations



UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RAPIDE EN FRANCE



Actif en France depuis 2019



- Une équipe pluri-disciplinaire (technique PV & éolien - développement - foncier - environnement - expertise agrivoltaïsme - raccordement - négociation PPA etc.)
- 20+ développeurs/prospecteurs fonciers basés à Montpellier, Lyon, Paris, Limoges, Nantes, Reims.
- Des partenariats nombreux avec des développeurs, des industriels et des prospecteurs externes.

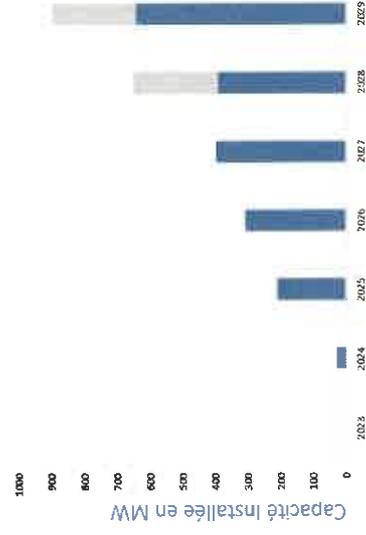
Un management unique

- Suite à la cession de Quadran France à Direct Energie, Qair a dû respecter une clause de non concurrence jusqu'à fin 2019 sur le développement des projets terrestres solaires et éoliens
- Qair a ré-intégré le marché français depuis 2019 avec de nombreux succès à la clé:
 - 41 sites pour environ 1 000 ha sécurisés (PV principalement)
 - Acquisition de près 70MW de projets éoliens à un stade de développement avancé
 - 25 sites pour 400 MW en développement avancé
 - 5 sites à l'étude pour de nouveaux projets H2

Développement rapide

- Qair France a pour objectif un déploiement rapide selon plusieurs axes:
 - PV terrestre : avec une approche active en agrivoltaïsme et technologies flottantes
 - Une approche multi-énergies opportuniste (éolien/hydro)
 - Développement de l'H2 avec une vision locale semblable à celle de Hyd'Occ
 - Eolien offshore
 - Eolmed est la 1ère réalisation
 - Un partenariat stratégique avec TotalEnergies pour les appels d'offres futurs
- Qair prévoit de réaliser des acquisitions, en fonction des opportunités qui se présenteront, afin d'accélérer son développement

Une croissance soutenue (capacités en MW)



VUE RAPPROCHÉE DU SITE

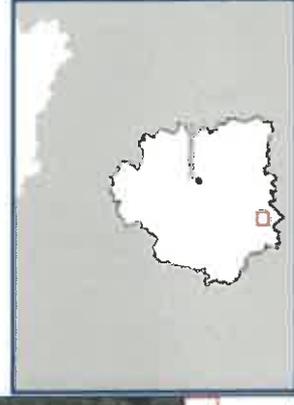
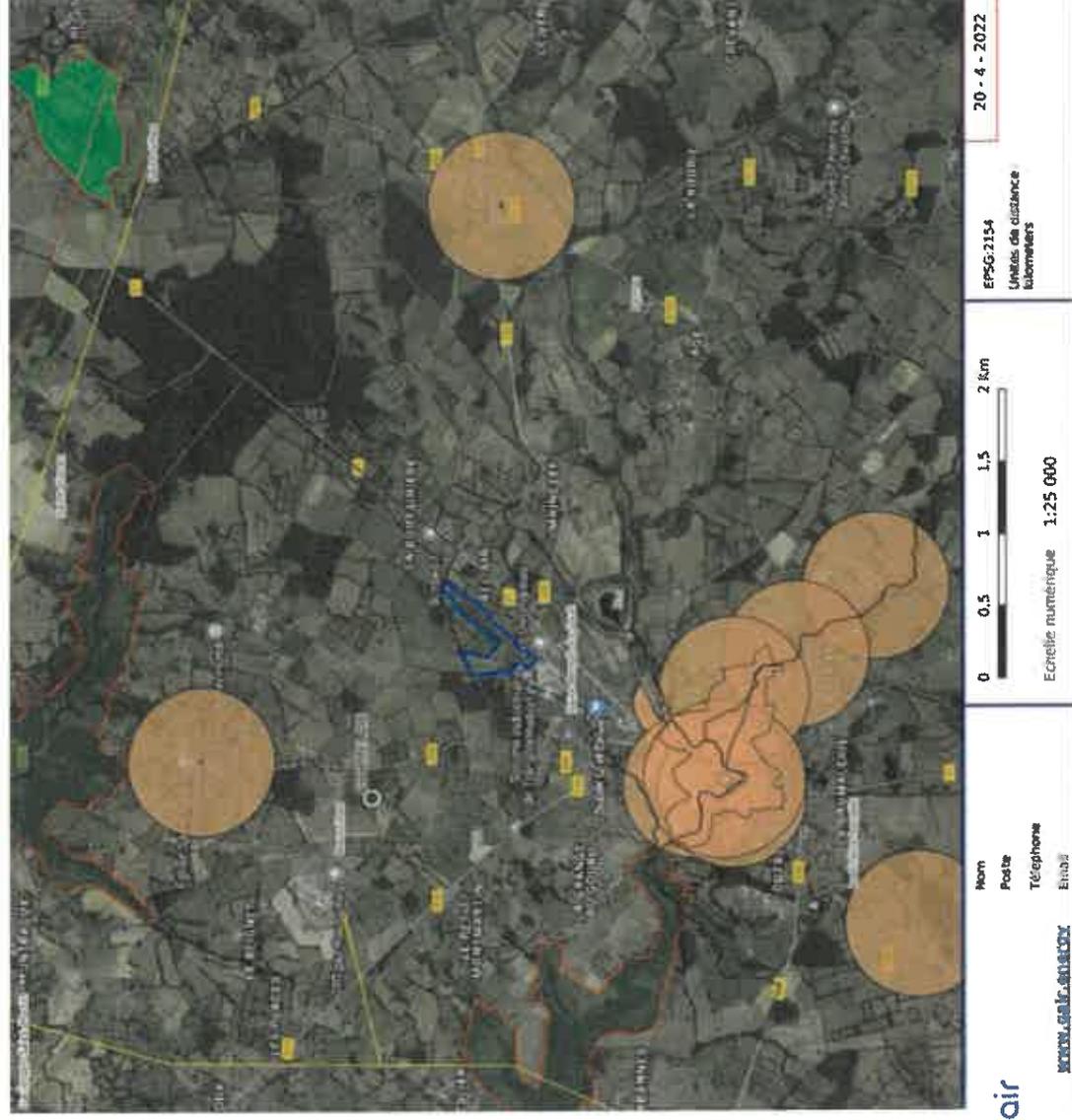


Qair

CONTEXTE GLOBAL DE LA ZONE D'IMPLANTATION



- 10 ha
- Situé à 4 km du poste source le plus proche



IMPACT PAYSAGER DU PROJET

Qair



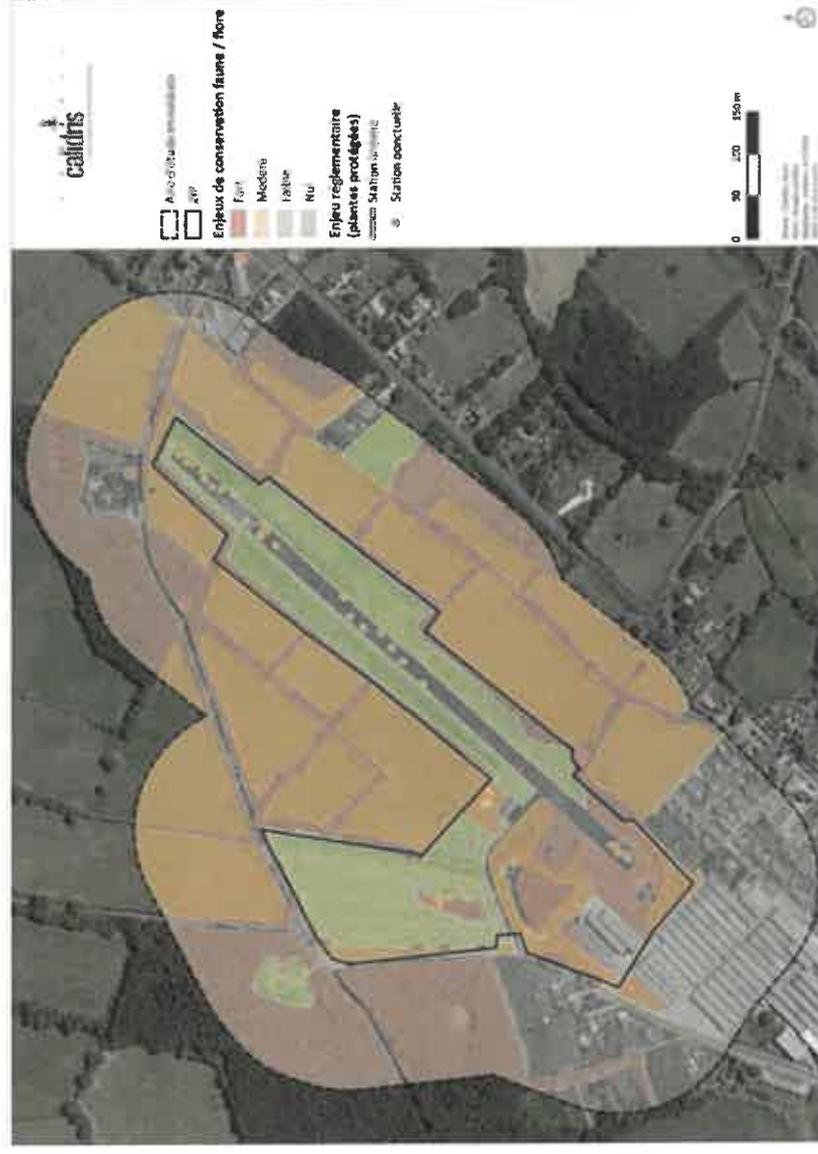
Les impacts du projet sur les paysages sont nuls dans l'aire d'étude éloignée en raison du relief et de l'épais couvert végétal.

Compte tenu des masques visuels, les enjeux de l'aire d'étude rapprochée sont globalement nuls et localement forts aux abords immédiats du sites.

Enjeux paysagers	Très faible
Enjeux patrimoniaux	Nul



ETUDES ENVIRONNEMENTALES



- L'étude écologique a montré qu'il n'y aura aucun impact significatif sur la faune et la flore
- L'implantation du parc photovoltaïque de Saint-Benoît-du-Sault n'aura pas d'impact significatif sur le milieu physique
- Les impacts résiduels sur l'hydrologie seront faibles

IMPLANTATION DU PROJET

Qair

Principaux chiffres

Productible estimé: **1 240 kWh/kWc**

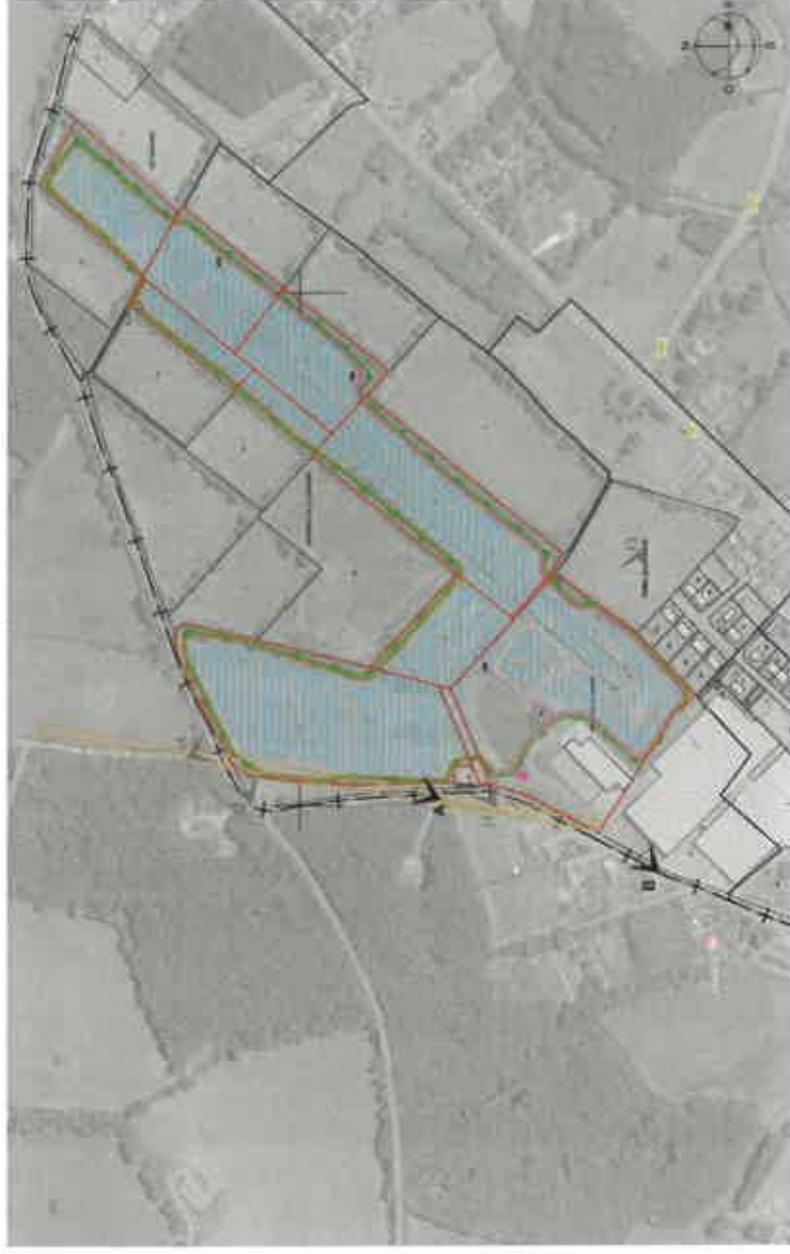
Puissance envisagée: **9,5 MWc**

Production électrique: **11 780 MWh/an**

Soit une production équivalente à la consommation annuelle de **2 400 foyers**

Soit l'équivalent de **75%** de la consommation de la population de la Communauté de Communes Marche Occitane Val-D'anglin

Environ **390 tonnes de CO₂** évitées/an



ESTIMATION DE LA RÉPARTITION DES RETOMBÉES FISCALES

Qair



Retombées fiscales	Total	Région	Département	EPCI	Commune
TA (Taxe d'Aménagement)	11,5 k€	-	11,5 k€	-	-
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	5,51 k€ /an	-	-	5,51 k€	-
CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	3,84 k€ /an	1,92 k€	0,9 k€	1,02 k€	-
IFER (Impôts Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)	31,84 € /an	-	15,92 k€	9,55 k€	6,37 k€
TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)	3,27 k€ /an	-	1,55 k€	0,1 k€	1,61 k€
Total 1^{ère} année	56 k€	1,92 k€	29,9 k€	16,2 k€	8 k€
Total par an	44,5k€	1,92 k€	18,4 k€	16,2 k€	5,4 k€
Total 30 ans	1 345,3 k€	57,6 k€	562,8 k€	485,4 k€	239,4 k€

DATES CLEFS ET PLANNING PRÉVISIONNEL



- Premier échange avec le propriétaire: 2020
- Lancement des études: 2021
- Présentation du projet en mairie: fin 2021 et juillet 2022
- Dépôt de la demande de permis de construire: 28 juillet 2022
- Rencontre GRTgaz: 21/02/2023
- Passage en CDPENAF: 02/03/2023 (Avis favorable à l'unanimité)
- Rencontre SDIS: mars 2023
- Présentation à Monsieur le Maire: Avril 2023
- Enquête publique: 04 septembre au 05 octobre 2023
- Obtention du Permis de Construire espérée: T4 2023
- Candidature AO CRE: T4 2023
- Mise en service : T2 2025

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION : PLANNING PRÉVISIONNEL



A compter
du 1^{er} juillet 2023

Mise à disposition des
données

- Responsables :
- Etat
 - Gestionnaires de réseaux de gaz et d'électricité

Jusqu'à fin
décembre 2023

Proposition des zones
par les communes

- Responsables :
- Communes
 - EPCI

- Modalités :
- Concertation du public, selon des modalités librement définies
 - Délibération du conseil municipal
 - Débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI

Délai : 2 mois

Premier semestre
2024

Concertation
territoriale

- Responsables :
- Référent préfectoral unique

- Modalités :
- Conférence territoriale
 - Transmission de la cartographie départementale au comité régional de l'énergie

Premier semestre
2024

Avis du comité
régional de l'énergie

- Responsables :
- Comité régional de l'énergie

- Modalités :
- Le comité régional de l'énergie détermine si les zones sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux

Délai : 3 mois

De : Baptiste SIMON
Envoyé le : mardi 5 septembre 2023 12:00
À : Michel Foisel
Objet : RE: Projet Solaire / Conduite GRT Gaz

Bonjour Monsieur Foisel,
Il m'a répondu par mail.

Cordialement

Baptiste

De : Michel Foisel <michelfoisel@gmail.com>
Envoyé : mardi 5 septembre 2023 11:57
À : Baptiste SIMON <b.simon@qair.energy>
Objet : RE : Projet Solaire / Conduite GRT Gaz

Re-bonjour,
Vu. Cette précision vous a-t-elle été exprimée oralement ou par écrit ?
Cordialement.

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

De : [Baptiste SIMON](#)
Envoyé le : lundi 4 septembre 2023 10:13
À : michelfoisel@gmail.com
Objet : Projet Solaire / Conduite GRT Gaz

Bonjour Monsieur Foisel,

Je viens d'avoir à l'instant un retour de la part de GRT Gaz en ce qui concerne la profondeur d'enfouissement de la conduite de gaz.
Ils m'ont précisé :

« Je vous confirme que la génératrice supérieure de la canalisation gaz DN65 Saint Benoit CI SITRAM se trouve avec une cote de charge entre 0.8 et 2 mètres. »

En vous souhaitant une belle journée.



Baptiste Simon
Responsable Agence de Nantes

Qair France
1-3 rue Jacques Daguerre
44 300 Nantes
M: + 33 (0)6 04 59 99 40
b.simon@qair.energy
www.qair.energy

